

## **–AUDIENCE REVALORISATION DES PENSIONS**

### **La FGR et Le pôle des retraités ont été reçus par le directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à la Fonction publique Georges Tron.**

Le ministre du budget n'ayant pas le temps de recevoir le Pôle des retraités qui souhaitait lui parler de la revalorisation des pensions, il a demandé au secrétaire d'Etat à la Fonction publique de le suppléer.

C'est son directeur de cabinet, assisté du chef du bureau des pensions et rémunérations de la DGAFP (Direction générale de l'administration et de la fonction publique) qui a reçu la délégation du Pôle.

Le directeur de cabinet a, en préambule, précisé qu'il n'avait pas de réponse à nous apporter. Mais qu'il transmettrait au ministre et au secrétaire d'Etat nos revendications.

Nous lui avons remis le document commun ( voir dans la rubrique actualité en particulier la rencontre avec l' INSEE)

Le chef du bureau des pensions a confirmé que l'INSEE réfléchissait à une mesure plus fine de l'indice des prix à la consommation. C'est un travail de longue haleine. Il s'agit d'une question transversale, l'IPC (indice des prix à la consommation) concernant beaucoup de domaines.

Le directeur de cabinet a assuré (bien sûr !) que le gouvernement n'était pas insensible aux diverses hausses, et notamment à celle de l'énergie. Il a également « compati » au sort des veuves et des veufs, le montant de leurs charges restant identique à celui du couple.

Il a abordé le problème de la prise en charge de la dépendance, qui est un enjeu de société. Dans le cadre de l'action sociale interministérielle, une réflexion est actuellement menée sur le rétablissement de l'aide ménagère à domicile, que demandent les syndicats. Il y aurait alors un redéploiement du financement pour se concentrer sur les réels besoins, à travers peut-être une extension du CESU (chèque emploi service universel) aux personnes âgées.

Si notre interlocuteur n'était pas le « bon » on peut cependant espérer qu'il fera parvenir au ministre du budget notre demande en matière de revalorisation des pensions, une meilleure prise en compte des dépenses contraintes. La FGR et Le Pôle des retraités porteront cette revendication jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite.